

Jean-Louis MASSON
Conseiller départemental du Pays messin
Sénateur de la Moselle

Marie-Jo ZIMMERMANN
Membre honoraire du Parlement
Conseillère municipale de Metz



Le 2 août 2019

COPIE

Monsieur Dominique GROS
Maire de Metz
Hôtel de Ville
57000 METZ

Monsieur le Maire,

En votre double qualité de Maire de la ville de Metz et de premier vice-président de Metz Métropole, nous vous alertons une nouvelle fois sur la pollution de la Moselle par les rejets de chlorures nocifs dans la Moselle.

Nous savons que, contrairement à votre prédécesseur, vous êtes conscient de l'importance de ce dossier technique. Toutefois, ce n'est pas suffisant. Il faut maintenant agir en justice. Cette fois, sur des bases sérieuses et non pas à la sauvette comme il y a une vingtaine d'années.

Les archives de l'Assemblée Nationale, du Sénat et du conseil municipal de Metz prouvent que nous avons toujours été à la pointe du combat sur le sujet. C'est pourquoi nous vous demandons instamment d'engager les démarches nécessaires afin que nos concitoyens ne soient plus victimes des rejets nocifs provenant des soudières de la vallée de la Meurthe.

Vous trouverez ci-joint notre prise de position à ce sujet et nous sommes à votre disposition pour toute action collective. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Louis MASSON,
Sénateur de la Moselle.

Marie-Jo ZIMMERMANN,
Conseillère municipale de Metz.